

Annexe Google Pay aux Conditions Générales de Banque

En complément des services décrits dans les Conditions Générales de votre compte, vous pouvez choisir d'utiliser la fonctionnalité de paiement Google Pay développée par la société Google (Google Ireland Limited, Gordon House, Barrow Street Dublin 4 Irlande, numéro d'immatriculation 368047) et que nous distribuons, pour réaliser des paiements.

L'utilisation de cette fonctionnalité consiste à réaliser des paiements par carte, de proximité par le "sans contact" ou en ligne. Ils s'opèrent en utilisant un appareil fonctionnant avec le système d'exploitation Android, et ne sont possibles que si vous détenez :

- un appareil fonctionnant avec le système d'exploitation Android en version 9.0 ou plus récent, équipé de la technologie NFC (near field communication, également appelée communication en champ proche) compatible avec l'application Google Wallet;
- ainsi qu'une carte de paiement de la marque Mastercard®.

Pour pouvoir l'utiliser, vous devez:

- avoir installé l'application Google Wallet sur votre appareil
- avoir renseigné votre compte Google sur votre appareil;
- avoir configuré le verrouillage de l'écran de votre appareil;
- accepter les présentes conditions d'utilisation, Annexe à vos Conditions Générales de Banque dont les règles de fonctionnement s'appliquent également à ce service (en particulier la section "LA CARTE" dans le paragraphe "DEBITER VOTRE COMPTE", les paiements réalisés par la fonctionnalité Google Pay restant des paiements par carte).

Au préalable,

- **vous devez** identifier une ou plusieurs cartes (devant impérativement être à votre nom) dans le portefeuille numérique de la fonctionnalité de paiement Google Pay qui relève de la responsabilité de la société Google.

À NOTER

Ces conditions d'utilisation ne valent que pour les cartes que nous vous avons remises et que vous insérez dans ce portefeuille.

Les données de votre carte réelle ne sont jamais stockées dans le portefeuille de la fonctionnalité de paiement Google Pay. Le numéro de carte que nous transmettons à la société Google est celui d'une carte virtuelle. Un numéro est attribué à chaque appareil pour une même carte. En cas de perte de l'un d'entre eux, seul le numéro de la carte qui est attribué à cet appareil sera bloqué.

- **nous devons** connaître votre numéro de téléphone mobile et votre adresse électronique pour pouvoir confirmer votre identité si nécessaire.

Dès que votre carte est bien enregistrée dans le portefeuille de la fonctionnalité de paiement Google Pay, vous pouvez l'utiliser, le service est activé!

COMMENT UTILISER LA FONCTIONNALITÉ DE PAIEMENT GOOGLE PAY?

	En paiement de proximité par le "sans contact"		En paiement en ligne
	Sans validation supplémentaire	Avec validation supplémentaire	
Vous consentez au paiement et vous vous authentifiez	<p>En approchant votre appareil compatible du terminal de paiement sans contact du commerçant</p> <p>A l'exception de vos dépenses pour régler des frais de transport ou de parking par automate, ce moyen de validation est limité à 30€ par opération dans la limite de 90€ successifs, au-delà vous devez utiliser la fonctionnalité de paiement "sans contact" avec validation supplémentaire au moins une fois pour pouvoir à nouveau utiliser ce moyen de validation.</p>	<p>En approchant votre appareil compatible du terminal de paiement sans contact du commerçant, et en validant par l'utilisation de la biométrie ou la saisie du schéma, mot de passe ou code.</p>	<p>En sélectionnant la carte dans la fonctionnalité Google Pay et en validant par l'utilisation de la biométrie ou la saisie du schéma, mot de passe ou code.</p>
	Votre ordre de paiement est alors validé et irrévocable		

Limites de paiement	Les plafonds d'utilisation de votre carte
----------------------------	---

LES CAS DE BLOCAGE DU SERVICE

En cas d'opposition ou de blocage de votre carte, elle ne pourra plus être utilisée dans votre portefeuille de la fonctionnalité de paiement Google Pay. Les motifs énumérés dans vos Conditions Générales de Banque peuvent donc conduire à bloquer l'utilisation de votre portefeuille de la fonctionnalité de paiement Google Pay.

En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de votre carte, vous devez impérativement nous prévenir au plus tôt afin que nous bloquions sur chaque appareil tous les numéros de cartes virtuelles générés à partir de cette carte.

Vous pouvez prendre l'initiative de retirer votre carte du portefeuille de la fonctionnalité de paiement Google Pay.

Vous devez aussi supprimer la fonctionnalité si vous vendez, donnez ou prêtez à un tiers votre appareil enregistré.

Lorsque votre appareil est déconnecté de votre compte Google, il ne peut plus être utilisé pour payer par la fonctionnalité Google Pay.

Si nous détectons un risque de fraude ou un non-respect des conditions générales d'utilisation du service, nous pouvons être amenés à suspendre la fonctionnalité de paiement Google Pay. Vous en serez informé par tout moyen, comme vous serez informé de sa réactivation si nous sommes à l'origine du blocage. Le blocage peut porter sur l'ensemble de la fonctionnalité Google Pay ou partiellement sur une carte, un utilisateur, une région géographique ou encore le mode de paiement ("de proximité" ou en ligne).

RESPONSABILITÉS

Nous ne sommes responsables que pour les dommages causés par notre propre fait. Nous ne sommes pas responsables :

- du fonctionnement de la fonctionnalité de paiement Google Pay;
- de l'interruption du service pour des raisons de force majeure ou autre motif légitime, comme la suspicion de fraude ou des règles de sécurité imposées;
- des paramétrages (schémas, mots de passe, codes ou données biométriques) enregistrés dans vos appareils.

Vous devez conserver la confidentialité de vos données (schémas, mots de passe, codes et données

biométriques) permettant d'accéder au service, et assurer la sécurité de vos schémas, mots de passe et codes : les composer en toute discrétion, ne pas les communiquer (y compris sur demande téléphonique ou par courrier électronique), ni les noter ou les enregistrer.

Vous acceptez l'enregistrement de vos connexions et de vos opérations, et leur valeur de preuve jusqu'à preuve contraire.

En outre, Google est susceptible de recevoir de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels vos données à caractère personnel dans le cadre de ce service Google Pay et ce, à des fins et dans les conditions définies par les règles de confidentialité de Google dont vous reconnaissez avoir préalablement pris connaissance. Vous pouvez consulter l'avis de confidentialité de Google Payments via le lien ci-après : <https://support.google.com/googlepay/answer/9039712?hl=fr>

Google est responsable de la sécurité de la fonctionnalité de paiement Google Pay.

En appuyant sur la touche "Accepter" vous manifestez votre consentement aux présentes dispositions dont vous reconnaissez avoir pris connaissance.

Cette Annexe étant conclue à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à le justifier. Vous pouvez l'exercer même si vous avez commencé à utiliser la fonctionnalité de paiement.